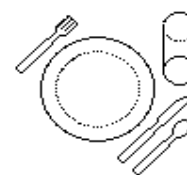


Annexe Tarifaire 2019-2020

Cantine : le prix du repas est compris entre 3.44 € et 4.51 € pour 2019-2020 selon le quotient familial et la commune de résidence et est facturé mensuellement avec la scolarité, la garderie et l'étude en début de mois.



Garderie / Etude : * les jours de classe, de 7 h à 8 h 15 et de 17 h à 18 h 45

* **Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi** :

. **le matin de 7 h à 8 h 15**

. **le soir de 17 h à 18 h 45**

- arrivée entre 7 h et 7 h 30 : 3.45 € - départ entre 17 h et 17 h 15 : 1.15 €

- arrivée entre 7 h 30 et 8 h : 2.30 € - départ entre 17 h 15 et 17 h 45 : 2.30 €

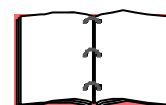
- arrivée entre 8 h et 8 h 15 : 1.15 € - départ entre 17 h 45 et 18 h 45 : 3.45 €

*** le cumul des garderies et étude matin et soir est plafonné à 4.15 € par enfant et par jour . Toute tranche horaire commencée est due.



**Tout enfant quittant la garderie et ayant consommé le goûter avant 17 h se verra facturer ce dernier (0.30€)*

. **Etude** : elle fonctionne les jours de classe pour les élèves du primaire de 16 h 45 à 17 h 30 selon le barème ci-dessus (goûter non fourni)



Notes-scolarité : elles vous parviendront tous les mois par l'intermédiaire de votre enfant.



* **maternelle et élémentaire** :

- montant de base : 32 € par mois sur 10 mois (si l'enfant ne vient que le matin : 4 € de réduction /mois)

- Solidarité 2eme montant : 34 € par mois

- Solidarité 3eme montant : 36 € par mois

